



ADEPAPE 21



DIJON le 12/10/2020

## ASSEMBLEE GENERALE 2020 Rapport d'Activité 2019

### Activité statutaire :

2 réunions du bureau et 4 réunions du Conseil d'Administration.  
Organisation et tenue de l'AG départementale, à DIJON, le 16 mai 2019.  
Congrès national de NANCY les 09 et 10 mars : participation de 3 délégués de Côte d'Or.

### Activité des commissions :

Création d'une commission logement : obtention d'un siège permanent à la commission SIAO de DIJON.  
2 réunions de la commission communication.  
4 réunions des membres de la Commission Jeunes, Lib'Air T.  
2 réunions de la commission ad'hoc chargée de l'actualisation des fiches-actions.

### Présentation de notre association auprès de structures extérieures :

Nous avons poursuivi, au cours de cette année 2019, notre tournée de présentation de notre association dans les structures et établissements du département : le Centre Maternel de TALANT, les Chenevières à CHENÔVE ( Acodège ), le Conseil Départemental ( référents autonomie ), le Groupe de travail N°9 du plan pauvreté ( les sortants de l'ASE ), IRTESS, une Conférence sur le placement familial à Micropolis à BESANÇON, le CREAIFC.

### Activité en coopération avec nos partenaires :

Conseil de famille départemental : 10 réunions.

L'ADEPAPE 21 est très présente au sein du Conseil de Famille : 4 de ses administrateurs y siègent . Depuis le 02 mai 2019, Gérard LLORCA, membre du bureau de l'ADEPAPE 21, a été élu Président du Conseil de Famille. Siègent également en cette instance Hervé BONNAVAUD en qualité de représentant des pupilles de l'Etat ( Catherine FAGARD est sa suppléante ) et Patricia LASNIER-BINA représentante des assistants familiaux.

CESSEC → Commission d'Examen du Statut et de la Situation des Enfants Confiés :

2 réunions à BESANÇON et 4 réunions à DIJON.  
Roland BONNAIRE représente les pupilles à la CESSEC de Côte d'Or mais aussi à la CESSEC du Doubs, département où il n'existe pas d'ADEPAPE constituée.

Comité des Usagers de l'ASE :

Un comité des Usagers a été institué, à titre expérimental, à l'agence ASF de GENLIS :  
8 membres de l'ADEPAPE 21 participent aux travaux du groupe, 7 jeunes majeurs et Roland BONNAIRE.

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance : ODPE

L'ADEPAPE 21 siège également au sein de cette instance.

SIAO → Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation :

Ce service a pour but premier de faciliter et accélérer l'accès à l'hébergement ou au logement des publics fragilisés ou vulnérables. Le 1er lundi de chaque mois, un membre de la commission logement de l'ADEPAPE 21 participe aux travaux du SIAO de DIJON.

Bien sûr l'ADEPAPE 21, à son initiative, présente également des dossiers SIAO pour ses jeunes adhérents en quête d'un toit.

#### Coopération avec le CREAIF BFC :

L'ADEPAPE 21 coopère avec le CREAIF BFC afin de créer une ADEPAPE dans les 7 autres départements de la BOURGOGNE-FRANCHE COMTE. Des réunions trimestrielles rassemblent des acteurs de toute la Région sur ce projet : le Président de la Fédération Nationale des ADEPAPE de France y participe. Nous avons obtenu des crédits d'Etat pour aider à ces créations.

#### Coopération avec l'IRTESS :

Nous avons participé à la formation de 4 étudiantes assistantes sociales en les accueillant en stage long au sein de notre association, ce qui a demandé un travail important de la part des bénévoles.

Nous avons collaboré à un module de formation des assistants familiaux.

#### **Coopération avec les Apprentis d'Auteuil :**

##### **La Fondation des Apprentis d'Auteuil est notre partenaire au quotidien.**

Dès 2016, nous avons signé une convention de partenariat avec les Apprentis d'Auteuil car notre association avait besoin de l'expertise et des services d'un professionnel qualifié dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Très rapidement nous avons pu constater que nous travaillions avec les mêmes jeunes et que **nos missions étaient totalement complémentaires.**

Cette complémentarité est tellement réelle que, dès juin 2019, le Conseil Départemental a fait appel, dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté, à nos deux associations réunies.

**Une convention tripartite « Conseil Départemental - ADEPAPE 21 - Apprentis d'Auteuil »** a été signée : elle établit la création du dispositif les « **3 A** »\*, une co construction qui a pour mission d'**accompagner les jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance sans solutions.**

Nous travaillons, également, au sein des « 3 A », avec la **PERM**, dispositif d'accompagnement et d'aide à l'hébergement créé et dirigé par l'Acodège.

\*Les « 3A » : **Accueil-Accompagnement-Autonomie --- Apprentis d'Auteuil-ADEPAPE 21.**

#### **Activité des bénévoles :**

##### La Commission Jeunes « Lib'Air T » :

Elle regroupe une douzaine de jeunes majeurs, apprentis, étudiants, jeunes travailleurs, qui ont décidé d'organiser des activités et des moments collectifs conviviaux afin de permettre échanges et entraides entre les jeunes adhérents ( sorties récréatives, culturelles, spectacles ... ).

La responsable, Justine MERCIER, fournit un énorme travail d'animation et coordination au sein de cette commission qu'elle a créée. Elle est aidée, depuis quelques mois, par la volontaire en mission de service civique : nous devons remercier, ici, Clémence ROBERT puis Fatima HRIROU qui lui succède depuis peu.

##### Les bénévoles-aidants :

25 d'entre eux sont des référents potentiels. Ils ont vocation à accompagner les jeunes majeurs et les guider vers les structures de droit commun.

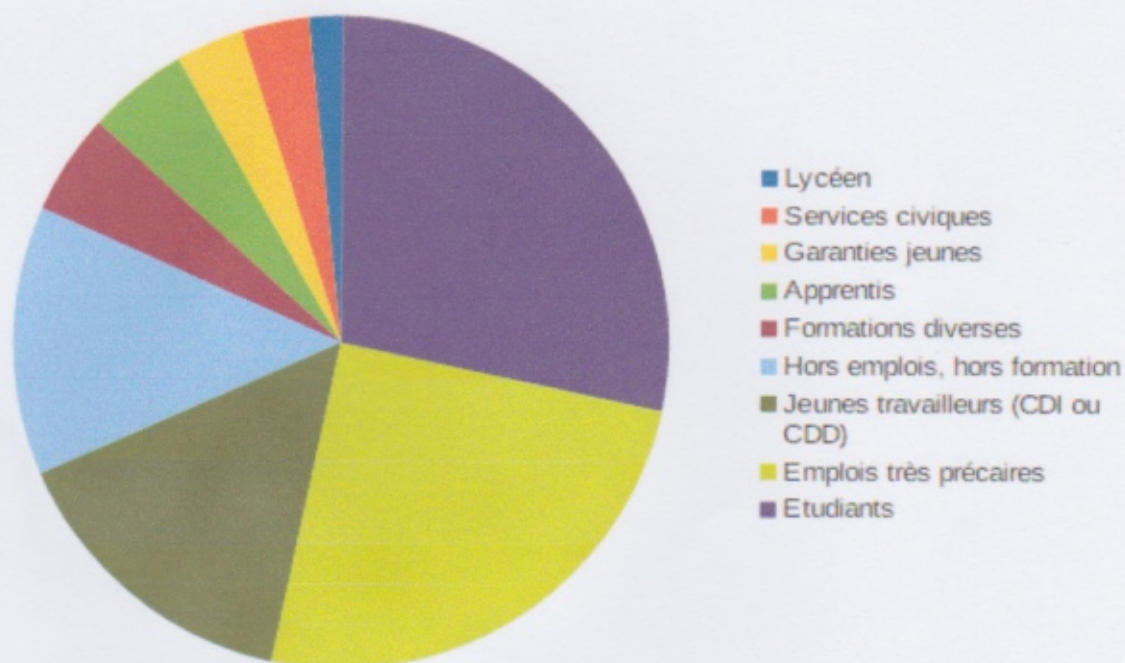
Par ailleurs, ils font le lien entre ce jeune et l'exécutif de l'association qui peut décider de certaines aides à accorder :

- Aide alimentaire ( **convention avec EPI'SOURIRE** ).
- Aide au logement ( recherche de logement ou hébergement, paiement du dépôt de garantie, démarches à la CAF, **partenariats avec la PERM et SOLIHA** etc... ).
- Aide à la mobilité : permis de conduire ( **convention avec les PEP CBFC** ), paiement de la carte DIVIA ).
- Aides diverses ( vêtements, téléphone etc ... ).
- Accompagnement de jeunes adhérents volontaires en mission de service civique ( **convention avec la Ligue de l'Enseignement** ).

### Activité des jeunes majeurs :

Sur les 95 dossiers de jeunes majeurs actuellement ouverts à l'ADEPAPE 21, si l'on considère les 60 dernières situations que nous nous accompagnons le plus régulièrement, nous pouvons analyser les conditions de vie des jeunes comme suit :

Lycéen	—	01
Service civique	----	02
garantie jeune	----	02
Apprentis	-----	03
Formations diverses	-----	03
Hors emploi, hors formation	-----	08
Jeune travailleur ( CDD ou CDI )	-----	09
Emplois très précaires	-----	15
Etudiants	-----	17
		<b>60</b>



#### Analyse : 3 remarques.

Les jeunes hors emplois, hors formation ou en emplois très précaires représentent **38%** soit près de 4 jeunes sur 10.

Les étudiants, contrairement à ce que l'on pourrait penser, représentent la catégorie la plus importante, **28%** soit plus d'un jeune sur 4.

Les jeunes travailleurs, relativement bien insérés professionnellement, ne représentent que **13%** de nos adhérents soit un peu plus d'un jeune sur 10.

#### **Prime de réussite :**

Tous les ans, depuis sa création, en décembre, l'ADEPAPE 21 récompense les jeunes adhérents qui ont obtenu un diplôme ou un titre professionnel durant l'année en cours :

**En 2019, 20 jeunes ont été récompensés pour les réussites suivantes :**

3 CAP et 3 BEP,

2 BAC Pro et 4 BAC enseignement général,

1 concours aide-soignante, 2 BTS, 2 DEUG, 1 licence de Mathématiques, 1 Master 1, 1 Maîtrise.

Fin 2019, nous comptons 70 jeunes accompagnés au sein de l'association : 20 jeunes récompensés sur 70 c'est plutôt encourageant.